

DIRECTION CITOYENNETE/EDUCATION

SERVICE CITOYENNETE/JEUNESSE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : conseil de quartier@mairie-marmande.fr

Réf. courrier : PG/AG 2017 – n° 045

VISA DU DG :

Marmande, le 19 juin 2017

## COMPTE-RENDU DE REUNION « Rencontre Citoyenne » CQ THIVRAS

14 juin 2017

### Etaient présents :

- M. le Maire
- M. Hospital – élu référent du quartier
- Mme Cote-Marchi, Mme Coquillard, Mme Fauris – représentantes du quartier
- M. Philippe Girerd, directeur service Vie Citoyenne
- M. Saint André- directeur adjoint service technique
- M. Gaillard, service Vie Citoyenne.

Une vingtaine d'habitants étaient présents.

Séance ouverte à : 20h.

### **Bilan des travaux réalisés**

M. le Maire prend la parole en remerciant l'assistance.

Il démarre sur la présentation des travaux réalisés :

- Nettoyage/ propreté
- Panne d'éclairage public
- Espaces verts : chûtes d'arbres, élagages de peupliers, broyages de branches, désherbages, repousse de végétaux.
- Voirie : nids de poule, marquage au sol, installation panneau signalétique, réfection totale de la rue Garonne.

### **Plaine herbeuse**

Il n'y aura pas de terrain synthétique. Concernant le projet de la plaine herbeuse, M. le Maire demande un vrai projet avec un plan comprenant un accès chemin, bancs, tables, corbeilles poubelles...).

**Aire de grand passage** : toujours et encore les mêmes questions qui restent sans réponse :

- Qui ouvre les portes ?
- Qui ferme ?
- Qui surveille ?
- Problème sonore chapiteau (évangéliste). Un nouveau règlement permettra d'atténuer le bruit.

En réponse, la municipalité reprend en direct la gestion de l'aire (CCAS, plus un ancien agent PM).

### **Rue du 8 mai**

Les riverains se plaignent du nombre croissant des incivilités sur la gestion des déchets (interclasses).

Faut-il rajouter des poubelles ?

La vitesse : problème récurrent provoqué par les automobilistes (ralentisseurs?, zone de rencontre ?)

### **D813**

Mauvais état de la route : gestion par le conseil départemental

Réorganisation des passages piétons

Extrait du dernier compte rendu du service voirie du conseil départemental : « Pas de travaux programmés sur une chaussée dégradée car la commune de Marmande avait des projets en matière d'assainissement.

Ces projets seraient suspendus.

Le conseil départemental examinera la programmation de ces travaux sous réserve que la commune s'engage à ne pas réaliser de travaux de réseaux sous 5 ans ».

M. le Maire regrette amèrement cette décision.

Organiser une réunion entre les services techniques de la municipalité, le conseil départemental ainsi que le conseil de quartier.

Sur cet axe il existe un problème récurrent : les incivilités routières.

M. le Maire envisage sérieusement la vidéo surveillance (verbalisation).

### **Rue Garonne**

Depuis un certain temps, les riverains se plaignent de la vitesse excessive des automobilistes.

Ces faits sont fréquents depuis la réfection totale de la voie.

Un autre problème préoccupe les habitants : des véhicules stationnent la nuit engendrant peut être un trafic de drogue.

### **Château d'eau**

Devant le bâtiment A se trouve la rue Portogruaro. Cette voie est utilisée par les automobilistes à très vive allure.

Après comptage, il s'avère que cet axe routier est utilisé par plus de 3000 véhicules par jour.

Au préalable, il avait été demandé d'installer des ralentisseurs. Or, la législation n'autorise pas la pose de ralentisseurs lorsqu'un axe routier est traversé par plus de 3000 véhicules par jour (courrier VGA en date du 16.03.2016) .

M. le Maire propose d'instaurer un marquage au sol, sur le secteur référencé, permettant ainsi le stationnement avec pour conséquence la réduction de la voie avec pour effet la diminution de la vitesse.

### **Voie verte**

Les responsables du projet ne sont pas encore propriétaires de la voie mais le tracé a été nettoyé.

En ce qui concerne les coûts du projet :

- 4 millions si fait en entreprise
- 2 millions si fait en régie (50% de subvention)

Achat voie ferrée : 60 000€ en travaux 2018.

### **Désherbage cimetière Thivras**

La législation impose l'abandon de l'utilisation du phyto (sauf partie des allées des cimetières). En conséquence le service espace vert de la municipalité ne désherbera plus les trottoirs.

Le conseil de quartier de Beyssac a réalisé des travaux comme la plantation de plantes sur certain trottoir de leur quartier.

Les services techniques ont programmé 3 sites à l'étude :

- Route de Tonneins
- Route de Miramont
- Av Jean- Jaurès

Au sein de la rue de la république une action est en cours avec des jardins au pied de mur.

### **Eglise de Thivras**

Faire un diagnostic global et réaliser un plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Cet action concerne les neuf églises qui englobent les quartiers (sauf quartier Bédac pas d'église).

### **Roc 2**

La résidence ne comporte pas de garage ou de place de stationnement. Cet inconvénient engendre un manque de place de stationnement pour les occupants des deux résidences.

Il est proposé de refaire un marquage au sol type stationnement au vue de l'étroitesse de la rue M.P.OTTO.

M. le Maire tient à préciser qu'un plan de rénovation global de la voirie est à l'étude.

La durée de la réalisation totale de la réfection des voies s'échelonne entre 12 et 15 ans.

Concernant l'installation des jeux au sein de la résidence du Roc1, les personnes présentes à la réunion y sont opposées.

### **Clinique Baillis**

Les riverains signalent la présence de personnes au sein de ce bâtiment.

Des dégradations sont avérées et il semblerait que ce lieu est squatté.

M. le Maire informe l'assistance que ce bâtiment sera reconstruit et ouvert à des investisseurs.

Fin de la séance à 22h.